

# CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

## LES AGENTS D'ILE-DE-FRANCE COUPABLES AUX YEUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE GRDF...

**Alors qu'à l'automne dernier les employeurs de la Branche des Industries Électriques et Gazières renvoyaient la discussion autour de l'inflation dans les négociations d'entreprises, nombre d'entre elles, à l'image d'Enedis ou encore de Storengy (du même Groupe) dès l'été 2022, ont lâché 2 NR à leurs salariés.**

Le cumul mesures de branche, mesures d'entreprise devait permettre d'atteindre la revendication CGT d'une augmentation mensuelle de 200€ pour tous !

A GRDF, la Direction en avait décidé autrement et soumettait début novembre, un accord « Mesures Salariales 2023 » à la signature bien loin de cette attente puisqu'un seul Niveau de Rémunération (NR) était attribué.

Les Gazières et les Gaziers de GRDF, déterminés, faisaient le constat, que dans toutes entreprises dites « historiques », ce 2<sup>ème</sup> NR était sans conteste octroyé.

Devant ce manque d'équité, la mobilisation s'est organisée, accompagnée par la FNME-CGT, atteignant au plus fort, près de 150 sites sur 300 occupés et aux mains des grévistes. 2 mois de mobilisation auront permis d'obtenir un protocole de fin de conflit actant un complément salarial, versé à l'ensemble des salariés, d'un montant variant entre 50 et 82€ mensuel pour l'année 2023. Les NAO 2024 devront transformer cette prime en salaire, les agents le méritent !

Mais depuis le début de l'année, la Direction Générale, d'une rancune évidente, a fait le choix de la chasse aux sorcières pour sanctionner à tout va. Plus d'une vingtaine d'agents a été choisie et convoquée en entretien préalable (EP1) sans motif évident, avec, pour certains, un classement du dossier mais pour d'autres une convocation en séance disciplinaire avec une issue à peine masquée : la mise à la Retraite d'Office.

Ainsi donc : **Matthieu, Aminata, Sékou et Darrès** se sont retrouvés, du jour au lendemain, virés de GRDF ou mis à pied par des procédures qui cumulent faux

arguments, faux témoignages et règlements de compte pour ceux qui ont commis le seul crime de porter la voix des collectifs de travail...

Aujourd'hui, continuant son management par la peur, la Direction Générale, après avoir nommé ses collaborateurs obéissant sans vergogne aux ordres, s'attaque directement à la CGT en convoquant **Jordan, Représentant Syndical FNME-CGT au CSE-E (Comité Social et Economique) en EP2 pour lui infliger la sanction ultime.**

Dans toute cette histoire, le seul reproche que la direction pourrait faire aux Gazières et Gaziers d'Ile-de-France comme d'ailleurs, c'est d'avoir dénoncé, avec la seule CGT, la gestion d'entreprise où les remontées de cash à la maison mère ENGIE font foi et cela au détriment des agents, créateurs de richesse.

**Mardi 25 juillet : Jordan « et la FNME-CGT » sont convoqués en EP2 : Quand on touche à un militant de la CGT c'est toute la CGT qui est attaqué.**

Pour la FNME-CGT, la direction de GRDF doit revenir à la raison, cesser cette chasse aux sorcières et revenir sur les sanctions déjà prises.

**Pour la FNME-CGT et pour les Electriciens et Gaziers des entreprises de la Branche des IEG, la seule réponse à de telles attaques : c'est d'agir et de se mobiliser en grève ce mardi 25 juillet.**

☞ *Modalités de rassemblements et d'actions par le réseau militant FNME-CGT*

### Contact

Délégué Syndical Central :  
Sébastien RAYA

06 81 65 94 37  
sraya@fnme-cgt.fr